

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Bamidbar



Paracha Bamidbar

Un livre des comptes bien tenu : tout est soigneusement calculé dans le Ciel

« **F**ais le compte des enfants de Levi suivant leur maison paternelle. »
(3, 15)

Le Ramban demande à propos de ce verset : comment se fait-il que la tribu de Lévi, dans le désert, totalisait un effectif de loin plus faible que celui de toutes les autres tribus ? Cela est d'autant plus étonnant, écrit-il, que les Lévites étaient considérés comme les serviteurs d'Hachem par excellence. Et pourquoi, dès lors, ne méritèrent-ils pas la même bénédiction que le reste du peuple ?

« Je pense, répond-il, que cela vient confirmer ce que nos Sages nous enseignent (Midrach Tan'houma Vaéra 6) : la tribu de Lévi ne fut pas asservie par le difficile esclavage d'Egypte. Les Bné Israël qui subirent cet asservissement destiné à réduire les naissances, bénéficièrent, eux, de l'aide particulière d'Hachem qui les fit se multiplier de manière surnaturelle pour s'opposer au décret des Egyptiens, comme il est écrit : *"Plus ils l'opprimaient (le peuple d'Israël), plus il se multipliait et augmentait."* (Chémot 1, 12) Mais la tribu de Lévi continua, elle, à se multiplier à un rythme naturel et n'atteignit donc pas l'effectif des autres tribus. »

Cela pour nous enseigner que, grâce aux épreuves et aux souffrances de l'esclavage, on mérite une abondance dans le domaine matériel.

On peut comprendre cet énoncé plus en profondeur grâce à ce qu'avait coutume d'expliquer Rav Chlomké de Zvil à propos de l'enseignement de nos Sages : « Toute la subsistance de l'homme est fixée à Roch Hachana. » (Betsa 16a) « Cela, disait-il, ne concerne pas seulement la nourriture et la boisson, mais englobe également **toutes les jouissances matérielles** qui sont elles aussi décrétées à ce moment pour toute l'année. Plus encore, la santé et toutes les réussites de l'homme sont incluses dans la "subsistance". A l'opposé, les épreuves qu'un homme doit subir sont, de même, décidées à Roch Hachana. De fait, celui qui jouit matériellement au-delà de ce qui lui a été octroyé s'entraîne en contrepartie des épreuves (à D. ne plaise). Pareillement, celui qui a subi des souffrances et a, par cela, "payé son dû" mérite en échange de recevoir une abondance de jouissances. »

Grâce à ce principe, Rav Chlomké avait l'habitude d'inciter les gens à vivre avec plus de sainteté. Et pas seulement, disait-il, par souci de travail spirituel sur soi-même qui consistait à se limiter dans les jouissances matérielles interdites ou même permises, mais davantage par simple calcul 'commercial'. En se restreignant de jouir (plus qu'il n'est nécessaire) de ce monde, l'homme se garantit par cela d'autres plaisirs plus grands encore qui lui parviendront par un autre biais. Il peut être certain de ne pas y perdre au change, car le Saint-Béni-Soit-Il lui restituera par



d'autres jouissances plus spirituelles et plus intenses celles dont il s'est privé.

On peut, d'après cela, disait-il, expliquer pourquoi les deux mots hébraïques קדושה, la sainteté, et קדשה (la débauche) s'écrivent avec les mêmes lettres. En effet, celui qui renonce à la קדשה, aux plaisirs interdits, ne perd pas pour autant le plaisir qu'il aurait pu en tirer, mais il lui sera octroyé dans la sainteté, agrémenté même d'un supplément. Car le Maître du monde qui possède toutes les jouissances désire les prodiguer à l'homme même de son vivant. Il lui conseille simplement de ne pas les gaspiller dans les vanités sans contenu, mais au contraire, en se rapprochant de Lui, d'être comblé d'un plaisir illimité.

Après son mariage, Rav Chlomké de Zwil, qui n'était alors âgé que de quatorze ans, était entretenu par son père, Rabbi Mordékhaï. Ce dernier prodiguait chaque jour à sa belle-fille une somme fixe destinée à subvenir aux besoins du jeune couple. Un jour, Rav Chlomké pensa qu'un juif devait vivre avec la foi que le Saint-Béni-Soit-Il nourrit et pourvoit à tout ce qui est nécessaire à Ses créatures. De fait, même vivre entretenu par son père n'était pas convenable. Il décida donc qu'à partir de ce jour, il ne prendrait plus la ration quotidienne que lui versait ce dernier et Hachem lui enverrait de Sa main bienveillante et généreuse ce dont il aurait besoin. Il ordonna donc à la Rabbanite de cesser désormais de rendre visite à son père dans ce but. Plusieurs jours s'écoulèrent et le pain manqua. Rav

Chlomké réfléchit à nouveau et pensa qu'il s'était peut-être trompé en s'abstenant de prendre ce que son père leur donnait, car en fin de compte ce n'était pas ce dernier qui leur allouait cette somme mais le Très-Haut. Et si le Très-Haut décidait de tout, qui lui permettait de se mêler de Ses affaires et de décider lui, de la provenance de sa subsistance ? Qui lui avait permis de refuser cette aide ? Il ordonna à la Rabbanite de retourner chez son père et d'accepter à nouveau l'argent qu'il leur donnait pour vivre. Lorsque cette dernière entra chez Rav Mordékhaï, il lui dit : « Je constate que vous n'êtes pas venu toute la semaine passée, c'est pourquoi je vous donne aujourd'hui un rouble entier ce qui correspond aux besoins d'une semaine pleine. »

Au même moment, deux 'Hassidim aisés étaient venus rendre visite à Rav Mordékhaï. En sortant de chez lui, ils s'étaient rendus également chez son fils qui venait juste de se marier, s'entretenir avec lui de choses et d'autres et lui souhaiter Mazal Tov à cette occasion. Durant la conversation, l'un des deux sortit un rouble de sa poche. Rav Chlomké comprit qu'il s'apprêtait à lui en faire don comme cadeau de mariage. L'homme ne cessa pendant toute la discussion de faire rouler la pièce entre ses deux mains, si bien que lorsqu'il se leva pour partir, il "oublia" subitement son intention. Il remit machinalement la pièce dans sa poche et prit ainsi congé de Rav Chlomké. Entre-temps, la Rabbanite arriva avec un rouble en main. Ce dernier s'exclama alors : « On vient



de me montrer du Ciel que ce qui m'était destiné était déjà prêt à mon intention et que si je n'avais pas renvoyé la Rabbanite le chercher, j'aurais reçu ce rouble du 'Hassid qui était ici présent et qui l'avait déjà sorti pour m'en faire don. A l'instant même où celle-ci le reçut de mon père, l'homme remit le sien en poche ! »

Certes, nous ne sommes pas à ce niveau extrêmement élevé (au point de refuser ce dont nous avons besoin pour vivre). Cependant, nous pouvons en tirer un enseignement en ce qui nous concerne et nous souvenir grâce à cela que notre subsistance ne provient pas de telle ou telle personne mais seulement de la main du Saint-Béni-Soit-Il. Ceux qui nous remettent cette subsistance ne sont que des émissaires. Dès lors, il est inutile de se répandre en flatteries à leur égard, mais il est bien plus profitable de demander notre pain quotidien d'Hachem Lui-même. Et l'essentiel est avant tout de garder à l'esprit que lorsque quelqu'un cesse de nous octroyer un 'rouble', il n'y a pas lieu de pleurer ni de nous plaindre car ce n'était pas lui qui nous le donnait jusqu'alors ni lui qui nous le reprend à présent, mais c'est le Très-Haut. Lui-même qui donne et qui reprend. A quoi bon dès lors se lamenter sur notre sort ?

L'idée développée plus haut nous permet également d'expliquer ce que la Guémara enseigne (Brakhot 28b) à propos de la formule de louange composée par Rabbi Né'hounia Ben Hakané : « Je Te remercie, Hachem mon D., de m'avoir

placé parmi ceux qui fréquentent la maison d'étude (...) je peine dans mon ouvrage et eux aussi (les maraîchers) peinent dans leur ouvrage, moi je peine et reçois un salaire et eux peinent et ne reçoivent aucun salaire. » A priori, il faut comprendre pourquoi il dit qu'ils ne reçoivent pas de salaire. Les travailleurs reçoivent pourtant un salaire immédiat, alors que ceux qui s'adonnent à l'étude de la Torah ne le recevront, au contraire, que dans le monde futur, comme il est écrit (à propos de toutes les Mitsvot) : « *Aujourd'hui pour les accomplir* » (Dévarim 7, 11). Et nos Sages d'expliquer : « Aujourd'hui (dans ce monde) pour les accomplir et demain (dans le monde à venir) pour en recevoir la récompense. »

Rav Chlomké y répond dans les termes suivants : « Sur chaque chose, nous devons rendre des comptes. Celui qui tient ces comptes sait comment les établir. Il faut, en effet, une aptitude et une expérience particulière dans ce domaine car il est nécessaire pour cela de peser chaque jouissance matérielle contre les épreuves subies en fonction de la personne et de sa nature. Cela englobe les enfants, sa propre santé et celle de ses proches, l'acquisition de biens, et chaque chose dont un homme peut jouir ou endurer une épreuve y compris dans ses affaires. Tout entre en considération dans ce qui s'appelle "les pertes".

« Ces deux mesures, 'jouissance' et 'épreuve', sont chacune pesée en quantité et en qualité. Si parfois, une personne jouit un peu plus qu'il n'en faut, elle sera



forcée en contrepartie de subir un peu plus d'épreuves. Néanmoins, l'homme possède le libre arbitre d'investir tous ses efforts et ses soucis dans les choses saintes. Celui qui, en effet, se fatigue pour un but spirituel n'aura pas besoin de subir d'autres souffrances. En outre, il recevra sa récompense dans le monde futur pour avoir fait le choix de peiner en vue du bien. Ce qui n'est pas le cas s'il choisit de placer ses efforts dans le domaine matériel sur lesquels aucun salaire particulier ne lui sera octroyé, malgré les épreuves et les souffrances qu'il pourra en retirer.

« D'après cela, poursuit-il, on comprendra aisément les paroles de Rabbi Né'hounia Ben Hakané : "ils peinent et ne reçoivent aucun salaire". Leur salaire ne dépend, en effet, aucunement de leurs efforts, car de toute façon ce qu'ils gagnent leur avait été octroyé avant même qu'ils ne commencent à travailler. Nous, au contraire, nous recevons un salaire sur le fait même d'avoir opté pour le bien sans que cela n'entame pour autant les jouissances que nous devons recevoir. D'après cela, ajoute-t-il, on peut expliquer également la prière (prononcée chaque jour dans le "Ouva Letsione", n.d.t) : *למען, לא ניגע לדיק ולא נלד לבהלה, ברוך* "afin que nous ne peinions pas en vain et que nous n'enfantions pas sans but, béni l'homme qui place sa confiance en Hachem". Car lorsque celui-ci croit sincèrement que rien ne peut augmenter ce qui lui a été octroyé même s'il travaillait jour et nuit, il ne peine désormais plus en vain.

« Et même si parfois, on voit que son prochain est parti dans une lointaine contrée et s'est enrichi en réussissant dans les affaires, il est possible que ce soit en échange d'une autre jouissance. En bref, le monde n'est pas livré au hasard et tout est soigneusement calculé. Celui qui le désire peut choisir de prendre de ce monde, mais il devra payer un jour ou l'autre. Celui, conclut-il qui au contraire décide de mettre tous ses efforts dans la Torah, se voit soulagé d'autres soucis décrétés sur lui comme salaire de sa bonne résolution. **Parfois, même un homme qui prend une part dans les malheurs d'autrui, peut être lui-même acquitté de sa propre dette. Car dans le Ciel, cela ne fait aucune différence s'il s'agit de ses propres souffrances ou de celles d'autrui dès lors qu'il en éprouve une peine.** »

D'après ce qui précède, Rav Chlomké répond à une apparente contradiction : la Michna dans Pirké Avot (6, 8) enseigne : « Rabbi Chimone Ben Yéhouda dit : la beauté, la force, la richesse, la sagesse, la vieillesse et la descendance conviennent aux Tsadikim et au monde. Rabbi Chimone Ben Ménassia dit : ces sept choses énumérées par les Sages se sont toutes réalisées chez Rabbi et ses enfants. »

Pourtant, la Guémara (Ketouvt 104a) enseigne qu'au moment où Rabbi quitta ce monde, il leva ses dix doigts en l'air et dit : « Maître du monde, Tu sais combien je me suis adonné à la Torah de mes dix doigts et que je n'ai pas profité de ce monde ne serait-ce que d'un petit



doigt ! » A priori cela contredit la Michna précédente puisqu'il profita des sept choses énumérées par les Sages.

Mais en réalité, explique Rav Chlomké, les deux enseignements se complètent : d'après ce qui a été dit plus haut, chaque jouissance qu'un homme doit recevoir au cours de son existence est décrétée par le Ciel et inversement. En outre, si une certaine jouissance est octroyée à quelqu'un et qu'il n'en tire aucun plaisir, cela est considéré comme s'il ne l'avait pas encore reçue. On lui donne alors une jouissance plus importante que la première, peut-être qu'il en profitera. Et s'il ne profite pas non plus de cette jouissance, on lui accorde une jouissance encore plus importante.

Dès lors, Rabbi qui ne profita même pas du bout des doigts de ce monde obligea le Ciel à lui ajouter de plus en plus de jouissances et tant qu'il n'en profita pas on lui ajouta davantage. En fin de compte, il se révéla que "précisément du fait qu'il ne profita jamais de ce monde, il mérita toutes les sept choses énumérées dans la Michna.

L'Admor de Lalov raconta au nom de son père Rabbi Moché Mordékhaï de Lalov qu'un juif d'une illustre famille se rendit un jour chez Rav Chlomké. Ce dernier décida chez lui une soif d'honneur exagérée et lui dit avec finesse : « Sache que lorsqu'une âme descend dans ce monde, elle emporte avec elle un certain quota de jouissances. Celui-ci se répartit entre les honneurs, les enfants, la subsistance, une bonne santé pour lui et pour sa famille, la satisfaction de voir ses

enfants bien éduqués, etc. D'après cela, celui qui poursuit exagérément les honneurs, réduit d'autant les autres bienfaits qui lui sont alloués dans ce monde. Qui est insensé au point de jouir des honneurs lorsqu'il sait que cela est au détriment de sa santé, d'une bonne vue ou de voir ses enfants grandir dans le droit chemin ? »

La petite fille de Rav Chlomké marchait avec des chaussures déchirées. Un jour où cela devint difficile (lorsqu'elle fut enceinte), elle se rendit chez son illustre grand-père et lui montra l'état de ses chaussures (en pensant qu'en la voyant ainsi, il lui donnerait sur le champ l'argent nécessaire pour en acheter des neuves, comme il en avait l'habitude dans ce genre de situation lorsque cela concernait les autres). Néanmoins, Rabbi Chlomké lui dit alors : « C'est très bien que cela te soit arrivé. Continue à marcher avec, et la petite peine que tu endures de ce fait t'épargnera les douleurs de l'accouchement. » Quelques temps après, la Rabbanite se rendit à l'évidence qu'elle n'avait jamais enfanté aussi facilement que cette fois-ci !

A une autre occasion, un juif qui après de nombreuses années n'avait pas encore d'enfant, se rendit chez Rav Chlomké en se plaignant d'avoir perdu une grosse somme d'argent. Il supplia alors le Rav d'intercéder pour lui auprès du Ciel afin qu'il retrouve son bien. « Je ne te ferai pas une telle bénédiction, lui répondit-il, car il est préférable que tu ne trouves pas cet argent et que tu trouves un petit garçon à la place ! » Et il en fut ainsi !



Une fois, l'Admor de Lalov séjourna à Los Angeles chez Rabbi Elazar Adler dont l'épouse était la fille de la fille de Rav Chlomké. Agée alors de près de quatre-vingt-dix-ans, elle raconta que peu après son mariage, elle se sentit mal et les médecins découvrirent qu'elle était atteinte de la terrible maladie. Selon eux, sa situation était si mauvaise qu'elle ne pouvait être guérie et ils ne lui donnaient tout au plus que quelques semaines à vivre. Sur le champ, elle se rendit chez son illustre grand-père. Celui-ci lui ordonna de prendre sur elle les trois choses suivantes : premièrement, elle devait enlever tous ses bijoux en or et en argent pendant deux années entières, ensuite elle devait s'engager à n'embrasser aucun de ses descendants durant toute son existence, et enfin à n'assister à aucune de leurs réjouissances. Tout cela, en vertu du principe énoncé plus haut : en s'abstenant de ces plaisirs, elle repousserait ainsi le terrible décret qui pesait sur elle et elle serait épargnée de cette épreuve. Elle prit immédiatement sur elle ce que le saint homme lui avait ordonné et la maladie disparut entièrement.

Deux ans après, lorsqu'elle s'apprêta à revêtir ses bijoux, la maladie se déclara à nouveau. Son grand-père lui ordonna de s'en abstenir deux années supplémentaires, ce qu'elle fit et elle fut à nouveau entièrement guérie. Néanmoins, lorsque ce délai fut écoulé, elle se rendit à l'évidence que les deux choses étaient liées (qu'en s'abstenant de porter ses bijoux, elle était préservée de la maladie) et elle ne les porta plus

durant toute sa vie. Elle tint également ses autres engagements : de sa vie, elle n'embrassa pas sa fille unique et n'assista pas à son mariage ni à la Bar Mitsva de son unique petit-fils. Grâce à cette abstention de ces jouissances, elle vécut jusqu'à plus de quatre-vingt-dix ans et conserva une vue parfaite jusqu'à la fin de ses jours !

Certes, on pourra arguer que de tels niveaux de sacrifice ne nous concernent pas, et nous souhaitons pouvoir danser en pleine santé aux réjouissances de nos enfants et petits-enfants. Cependant, cela ne nous empêche pas de garder à l'esprit ce grand principe que nous a enseigné Rav Chlomké de Zvil : **savoir qu'en s'abstenant des plaisirs de ce monde, nous méritons toutes les bénédictions et les bienfaits du Ciel !**

La veille de Roch 'Hodech Sivan : l'importance de la prière des parents pour leurs enfants

Dans les jours qui viennent, ce sera la veille de Roch 'Hodech Sivan jour à propos duquel le Chla écrit les mots qui suivent (Massékhet Tamid, Ner Mitsva, 132) : « Mon cœur me dit que le moment propice pour dire cette prière (la célèbre "prière du Chla") est la veille de Roch 'Hodech Sivan, le mois du don de la Torah. Nous sommes alors appelés les "enfants d'Hachem", il est bon en ce jour que le mari et sa femme jeûnent, qu'ils se réveillent au repentir, réparent tout ce qui concerne les lois ayant trait à la maison, la cacherout, la pureté et l'impureté et qu'ils fassent des dons à des pauvres de bonne réputation... (et même si le jeûne est difficile dans cette



génération, ils veilleront cependant aux autres éléments mentionnés ici et ils en tireront un profit certain). »

Il y a quelque temps, une jeune femme qui s'était rapprochée du judaïsme se fiança. Lorsque la date du mariage approcha, les personnes qui s'occupèrent de sa démarche demandèrent à plusieurs femmes généreuses de prendre part aux noces afin de réjouir la mariée. L'une d'entre elles, en arrivant au mariage, se mit à la recherche de la mère de la mariée afin de lui souhaiter le traditionnel 'Mazal Tov', mais celle-ci était introuvable. Elle finit en fin de compte par la trouver... assise dans les cuisines, le visage courroucé, ne cessant de se plaindre. Lorsque cette invitée lui demanda la cause de cette mauvaise humeur précisément à ce moment de joie où sa fille tellement vertueuse se mariait, elle se vit répondre : « Comment pourrais-je me réjouir quand ma fille me trahit en quittant ma maison et mon mode de vie pour devenir une véritable Baalat Techouva (une repentante, n.d.t), d'autant plus qu'elle n'est pas la première mais la troisième de mes filles qui emprunte la même voie du judaïsme ! »

En entendant cela, l'invitée ne put contenir sa surprise. Comment, en effet, une telle chose avait-elle pu arriver ? Comment, dans une même famille, trois filles avaient-elles choisi de devenir pratiquantes ? La mère ne sut quoi lui répondre. Elle lui raconta que son seul et unique rapport avec le judaïsme orthodoxe se résumait à un séminaire pour Baalé Techouva auquel elle avait

pris part vingt ans auparavant. Toutes les conférences auxquelles elle avait assisté alors ne l'avaient pas influencée le moins du monde. Elle mentionna cependant en passant, qu'au terme du séminaire, on avait distribué à chaque participante une feuille imprimée et on avait promis la réussite et la bénédiction à toutes celles qui réciteraient quotidiennement la formule qu'elle contenait. Depuis, elle ne cessait chaque jour de la lire sans en comprendre le contenu (n'étant pas originaire d'Eretz).

La femme lui demanda si elle avait cette feuille sur elle. Elle lui répondit par l'affirmative et la sortit de son sac. L'énigme fut alors résolue : cette feuille contenait la prière du Chla ! Bien que cette mère n'ait jamais compris ce qu'elle disait, elle avait néanmoins grâce à cela mérité que trois de ses filles retrouvent le droit chemin de la Torah !

A plus forte raison, pour nous qui comprenons ce que cette prière signifie, le fait de la réciter peut avoir une grande influence et nous pourrions grâce à elle jouir de voir notre descendance grandir dans la sainteté !

La force de la prière des parents pour leurs enfants est immense, comme l'histoire du Tana De Be Eliahou (Chap. 18) qui suit en témoigne :

« Il était une fois un Cohen animé de la crainte de D., dont toutes les bonnes actions étaient accomplies dans la discrétion. Il avait dix enfants d'une même femme, six garçons et quatre filles. Chaque jour, il s'épanchait en



prières, se prosternait de tout son corps et mordait la poussière de la terre en suppliant la Miséricorde Divine afin qu'aucun de ses enfants n'en vienne à fauter ou à commettre quelque chose d'irrespectueux. On enseigne : avant la fin de la même année, Ezra vint et le Saint-Béni-Soit-Il fit monter avec lui les juifs de Babylone. Parmi eux se trouvait ce Cohen. Il ne quitta pas ce monde avant d'avoir vu sortir de ses fils et de ses petits-fils des Cohanim Guedolim et la fleur de la prêtrise durant cinquante ans, et c'est (seulement) après qu'il partit de ce monde. »

On ne peut que s'émerveiller de tout ce que mérita ce Cohen grâce à ses prières pour ses enfants !

Le 'Hatam Sofer témoigna lors du mariage de l'un de ses descendants : « Croyez-moi, chaque jour, je verse des larmes pour qu'Hachem me donne le mérite de voir mes enfants progresser dans la sainteté plus que moi et que s'accomplisse à leur sujet le verset (Dévarim 30, 5) : *"Il te prodiguera du bien et te fera grandir plus que tes pères."* » Le Mahara de Belze avait l'habitude de dire : « Je ne vois pas comment un père désirant voir ses enfants grandir dans la Torah peut demeurer avec les yeux secs après sa prière. » Son père, le Maarid de Belze, témoigna un jour qu'il ne manquait ne fût-ce que dans une seule de ses prières de prier pour son fils Aharon alors que ce dernier était déjà devenu un érudit vertueux et illustre. Qu'en est-il de nous-mêmes ?

Le même Maarid affirma une fois que la prière pour la réussite spirituelle des enfants atteint un niveau tellement élevé que les membres de la Grande Assemblée (qui composèrent à l'époque d'Ezra le rituel de nos prières, n.d.t) ne l'inclurent pas explicitement dans la formule du Chemoné-Essré, la Amida, pour que les forces d'impureté de puissent s'en emparer. Ils l'insérèrent seulement de manière allusive dans la bénédiction de "Modim" à travers les mots *לדור ודור נודה לך ונספר תהילתך* (de génération en génération nous te rendrons grâce et prononcerons tes louanges) comme pour dire "Maître du monde, donne-moi des enfants tels que je puisse te remercier éternellement à leur sujet".

Il est connu que le 'Hazon Ich (et à sa suite le Steipler) disait que l'on peut voir parfois un Ba'hour qui ne trouve aucun goût à l'étude de la Torah et qui, soudain se met à progresser de manière surprenante dans la Torah et le Service d'Hachem. C'est que, expliquait-il, jadis son aïeule versa des larmes au moment de l'allumage des bougies de Chabbat en suppliant Hachem : « Fais-moi mériter d'élever des enfants et des petits-enfants sages et dotés de compréhension, aimant Hachem. » Ces larmes en leur temps furent arrêtées par les anges accusateurs (à D. ne plaise). Des années après, lorsque la faute fut expiée et l'accusation supprimée, elles montèrent sur le champ et agirent dans le Ciel pour qu'en effet, les descendants de cette femme grandissent dans la Torah et que s'accomplissent ses prières.



Certains font remarquer qu'il est écrit (Béréchit 29, 17) au sujet de Léa : « *Et les yeux de Léa étaient faibles* » (à cause des pleurs, n.d.t) alors qu'à Ra'hel, Hachem dit (Jérémie 31, 35) : « *Retiens les pleurs de ta voix.* » Car Léa pleurait pour fonder un foyer juif authentique où elle élèverait des enfants vertueux. Ces pleurs sont tellement importants aux yeux du Maître du monde qu'il ne voulut pas lui dire de retenir ses larmes. Rav Mikhel Yéhoua Lifkovitch dirigea, comme on le sait, de nombreuses années, la Yéchiva Ketana de Poniévitch, si bien que plusieurs générations passèrent sous sa tutelle spirituelle. Il vit parfois un père, son fils et son petit-fils ainsi que des familles entières de plusieurs frères. Au fil de toutes ces années, raconta-t-il, il fut témoin que parfois, au sein d'une même famille, tous les garçons réussissaient brillamment à l'exception d'un seul qui semblait plus faible que tous, tant dans l'étude elle-même que dans les autres domaines. Et au fil des ans, il constatait quelque chose d'étonnant : c'était précisément celui-ci qui, la majorité du temps, finissait par réussir davantage que tous ses frères, eussent-ils été des génies dans l'étude (ou dans les autres domaines où ils s'investissaient). Sans aucun doute devait-il cette réussite aux larmes et aux prières de ses parents. Car en général, pour un tel fils qui fait exception, ils versent davantage de larmes que pour ses frères plus brillants que lui.

Alors que Rav Moché Sternboux (Av Beth Din de la Eda Ha'hredit) comptait parmi les élèves du Rav de Tchébine, ce

dernier posa une fois une question très difficile sur le sujet étudié. Rav Moché proposa sur le champ et avec brio une réponse brillante qui cernait tous les aspects de la question. « Cette réponse inédite n'est pas de toi ! » lui dit alors le Rav de Tchébine. Et il expliqua alors à l'assistance, surprise : « Cette réponse n'est pas de lui mais de sa mère qui s'épancha en prière avec des larmes pour que ses enfants réussissent dans la Torah. »

Un illustre enseignant de New York, directeur spirituel d'un grand Talmud Torah aux Etats-Unis, me raconta qu'il fut une fois tout spécialement témoin de la force que pouvait avoir la prière des parents pour leurs enfants. Son établissement comptait parmi ses élèves deux frères jumeaux qui étudiaient dans la même classe. Ils étaient néanmoins très différents : l'un était très doué, rempli de joie de vivre, doté d'une assiduité qui n'avait d'égale que sa compréhension claire de tout ce qu'il étudiait, ce qui lui permettait de rajouter sans cesse des commentaires au sujet en cours. Il réussissait en tout et n'arrêtait pas de progresser. Son frère, en revanche, était très faible et manquait autant de compréhension que de goût pour l'étude de la Torah. Même les choses les plus simples ne trouvaient pas leur place dans son esprit. Il faisait peine à voir, ainsi condamné à échouer dans ses études, en particulier lorsque simultanément son frère assis à ses côtés ne cessait de s'élever de jour en jour. Cette situation se poursuivit environ deux semaines, avant que ce directeur d'école



ne me racontât cette histoire, lorsque soudainement, du jour au lendemain, ce garçon qui semblait voué à l'échec se mit à s'épanouir et à progresser avec une envie passionnée de comprendre. Il écoutait désormais, étudiait et enseignait ce qu'il avait appris à l'instar d'un Talmid 'Hakham comme s'il était né à nouveau avec de prodigieuses et brillantes capacités. Ce changement radical était une véritable énigme qui laissait perplexes tous ses maîtres et ses camarades. Personne ne comprenait ce que signifiait cette révolution jusqu'au jour où le directeur rencontra le père du garçon et lui exprima son étonnement : « Sais-tu, lui dit-il, que la tête et le cœur de ton deuxième fils se sont ouverts littéralement au point qu'il boit littéralement la Guémara qu'il étudie, sans compter sa manière de prier qui a miraculeusement changé. Peut-être pourrais-tu me dire d'où provient ce bouleversement ? »

Le père tenta au début d'esquiver la question. Mais lorsque le directeur insista, il finit par avouer que deux semaines auparavant il s'était mis à réfléchir à la situation de ses jumeaux, au fait que l'un réussissait autant dans son étude tandis que l'autre perdait son temps à ne rien comprendre par manque total de motivation. Pourquoi toutes les tentatives et les meilleurs conseils de ses éducateurs avaient-ils échoué ? Il avait alors pris sur lui de prononcer dorénavant la bénédiction de la Torah chaque jour avec concentration en la lisant méticuleusement dans son livre de prières. Il supplierait ainsi le Maître du

monde lorsqu'il réciterait **והערב נא** ("rends de grâce les paroles de Ta Torah agréables dans notre bouche...") et il Lui demanderait du fond du cœur **ונתתה אנהנו ונצאצאנו כולנו ידעי שמך ולומדי תורתך לשמה**, "que nous connaissions tous, nous et nos enfants, Ton Nom et que nous étudions tous Ta Torah de manière désintéressée" (car jusqu'à présent il prononçait cette bénédiction à la va-vite sur le court trajet qui séparait son domicile de la synagogue). Dès qu'il mit cette résolution en pratique, l'esprit de son fils commença à s'ouvrir, il se mit à comprendre ce qu'il étudiait et son assiduité ne tarissait pas jour et nuit. Tout cela par le mérite de la bénédiction sur la Torah !

Lors de leurs pérégrinations, les deux frères, Rabbi Elimélèkh de Liszensk (le Saint Noam Elimélèkh, n.d.t) et Rabbi Zoucha de Anipoli (au cours de l'exil qu'ils s'imposèrent), rencontrèrent dans un petit village le futur Rabbi David de Lalov qui n'était alors qu'un tout jeune enfant. Ils ressentirent immédiatement la sainteté particulière de son âme pure et l'intense lumière spirituelle qui l'entourait. C'est pourquoi ils s'enquirent de l'endroit où il habitait. Lorsqu'on leur désigna sa maison, ils se hâtèrent de s'y rendre. Mais il s'avéra que le père du garçon travaillait aux champs du matin jusqu'au soir. De fait, ils demandèrent donc à son épouse par quel acte particulier son mari avait mérité un tel fils avec une âme aussi élevée. Mais celle-ci répondit que son mari était un homme simple qui priait trois fois par jour, fixait quotidiennement un temps pour l'étude et pas davantage. Lorsque



les deux frères insistèrent et lui demandèrent si toutefois il ne dissimulait pas une conduite particulière, elle finit par leur révéler que chaque Chabbat lorsqu'il entonnait le chant « Baroukh Hachem Yom Yom » (dans le rituel achkénaze, n.d.t), il prononçait les mots « Vézakénou lirot Banim Banim Ouvre Banim Oskim Batora OuBemitsvot » (« Fais nous mériter de voir des enfants, petits-enfants qui s'adonnent à la Torah et accomplissent les Mitsvot »), avec une ferveur telle que des larmes coulaient sur son visage. Il continuait ainsi à pleurer pendant une heure durant, jusqu'à qu'il faille le ranimer. Telle est son habitude chaque Chabbat.

En entendant cela, les deux frères s'écrièrent : « Voici donc son secret, c'est grâce à cela qu'il a mérité de donner naissance à un fils aussi prodigieux dont le visage témoigne d'une âme qui provient d'un des endroits les plus élevés près du Trône Céleste. »

Un Ba'hour venant de l'étranger était venu étudier à la Yéchiva Sefat Emet à Jérusalem. Il était particulièrement doué et très assidu dans l'étude si bien que le Roch Yéchiva de l'époque, le Pné Ména'hem, l'avait pris en amitié et prenait grand plaisir à discuter pendant de longs moments avec lui de Torah. Une fois, son père vint en Eretz Israël lui rendre visite et pénétra chez le Roch Yéchiva pour s'enquérir de la manière dont son fils étudiait. Celui-ci lui répondit simplement que "tout allait bien", comme on le dit pour un élève moyen. Lorsque le père sortit de son

bureau, il entendit les Rabbanim et les Ba'hourim faire des éloges sur son fils : « Ah ! Vous êtes son père, le Roch Yéchiva ne cesse de se délecter de parler de Torah avec lui ! »'

Le père s'étonna : pourquoi, s'il en est ainsi, le Roch Yéchiva lui avait-il répondu avec aussi peu d'enthousiasme ?

Il revint sur ses pas, et frappa de nouveau à la porte de ce dernier : « Pour quelle raison le Rav me cache-t-il la réussite de mon fils si celle-ci est tellement excellente ? », lui demanda-t-il.

Le Pné Ména'hem lui répondit par l'histoire suivante :

« Avant le début de la seconde guerre mondiale, la menace d'enrôlement dans l'armée polonaise planait sur les élèves des Yéchivot. Mon demi-frère, Rav Leibl Timkine, fut appelé (il était son frère du côté de sa mère qui s'était remariée avec le Imré Emet et avait eu ce fils unique d'un premier mariage, que mon père avait ensuite adopté). Ma mère, la Rabbanite entra chez mon père afin qu'il le bénisse d'être exempté du service militaire. Néanmoins, le Imré Emet lui répondit laconiquement : "Que D. l'aide !" Ma mère se mit à pleurer, inquiète quant à l'avenir de mon frère : Qu'allait-il advenir de lui spirituellement et matériellement ? Il semblait en effet que la menace d'être enrôlé était réelle puisque le Rabbi ne lui avait rien promis quant à son exemption.

Ma grand-mère maternelle voyant l'inquiétude de sa fille, entra chez son gendre et lui fit part de la peine de ma



mère : "Elle se fait beaucoup de soucis pour l'avenir de son fils, lui dit-elle.

- Il n'y a aucune raison de s'inquiéter, lui répondit sereinement le Imré Emet, ils ne le prendront pas à l'armée."

Un certain temps après, lorsque ma mère apprit cette promesse que son fils serait exempté, elle exprima son étonnement devant son père : pourquoi ne lui avait-il pas annoncé cela dès le début et lui aurait ainsi épargné beaucoup de souffrances ?

"Une mère doit verser des larmes sur son fils", lui répondit le Imré Emet.

"C'est pourquoi, expliqua le Pné Ména'hem au père du Ba'hour, je n'ai pas voulu faire l'éloge de ton fils, afin que tu continues à pleurer et à prier de mériter un fils qui aime étudier et progresse sans cesse dans la Crainte d'Hachem." »

Ecoutez plutôt l'histoire suivante qui se déroula voilà deux ans (en 2017) à Ramat Chlomo. Dans ce quartier de Jérusalem, se trouve une grande Yéchiva de Baalé Techouva du nom de Pit'hé Olam placée sous la direction spirituelle de Rav Eliahou Feibelzon. Un jour, un juif d'un certain âge habitant Tel Aviv se présenta à la porte de ce dernier avec une curieuse requête : bien qu'agé de soixante-dix ans et ayant vécu une vie bien remplie, il désirait revenir au judaïsme et être admis à la Yéchiva. Le Rav exprima son étonnement. Que signifiait précisément cette démarche alors que le Créateur attendait déjà depuis soixante-dix ans son retour au judaïsme ?

« Je n'étais encore qu'un tout jeune enfant, raconta-t-il, lorsque mon père (Que D. venge son sang) fut tué par les nazis pendant la guerre. Ma mère qui vécut toutes les épreuves de la Choa se détourna rapidement du judaïsme, monta en Eretz Israël et s'établit à Tel Aviv où elle abandonna la voie de la Torah et de la crainte de D. Moi-même, son unique fils rescapé de la fournaise ardente, fut envoyé dans l'orphelinat du Rav de Poniévitch. Peu de temps après, ma mère vint me rendre visite et fut stupéfaite de découvrir qu'elle était tombée dans un "piège" puisque le centre où je me trouvais était régi selon les lois de la Torah et de la Crainte d'Hachem telles qu'elles nous avaient été transmises par Moché depuis le Sinaï. Dans son égarement, elle emballa toutes mes affaires sur le champ et m'emmena chez elle dans le désert spirituel de Tel-Aviv, me fermant définitivement la porte à tout avenir religieux.

« Le Rav de Poniévitch avait coutume de rendre visite régulièrement à "ses enfants" de l'orphelinat. De fait, lors de sa première visite après mon "enlèvement", il s'enquit de ce qui m'était arrivé. Lorsqu'il apprit la nouvelle, il commanda sur le champ un taxi et se rendit en toute hâte chez ma mère et frappa à sa porte. Dès qu'elle lui ouvrit et qu'il se présenta comme le père des orphelins, elle se mit à lui raconter toutes les épreuves de la guerre qu'elle avait traversées et sa ferme décision d'abandonner définitivement le chemin de la Torah. A aucun prix elle n'enverrait



son fils dans un établissement qui suivait cette voie.

« Lorsque le Rav de Poniévitch se rendit compte que toutes ses supplications ne serviraient à rien, il demanda une chaise. Dès qu'il se fut assis, il éclata en sanglots sur cet immense malheur que constituait la perte de l'âme pure de cet enfant. Après dix minutes de larmes, il prit congé et s'en retourna à Bné Brak. C'est ainsi que se termina pour l'heure cet épisode qui eut lieu en 1950. »

Ce récit fournit à Rav Eliahou une réponse à sa question : les larmes que le Rav de Poniévitch avait versées comme une source intarissable, soixante ans

auparavant, n'avaient pas laissé de repos depuis lors à l'âme de ce juif jusqu'au moment où elles le poussèrent à revenir entièrement au judaïsme.

Cette histoire (authentique) constitue un appel à tous les parents à verser des larmes sur leurs enfants, mais aussi à chacun de nous à en verser sur nous-mêmes. Car pas une seule larme n'est versée en vain et elles sont toutes reçues avec amour dans le Ciel. Et si toutefois, il nous semble avoir déjà prié maintes et maintes fois sans avoir été exaucé, nous ne devons jamais nous décourager car tôt ou tard, ces larmes intercéderont en notre faveur et nous apporteront la délivrance.

